



entreprise individuelle intégrée à une sasu

Par **claudine11**, le **09/05/2024 à 19:30**

Bonjour

J'ai créé une entreprise individuelle qui a du CA à venir en juin, je suis mandataire immobilier

J'ai aussi une sasu, et mon projet est d'intégrer l'entreprise individuelle à la sasu, pour n'avoir qu'une seule entité.

En même temps je ne voudrais pas perdre un déficit reportable de la sasu...

Quelle formalité est la plus adaptée pour faire cette opération ? une tupp ?

L'objet social actuel de la Sasu est :

"Gestion, administration, exploitation de sites internet pour services et produits divers non - réglementés. L'achat, la vente, la prise à bail, la location. la gérance, la participation directe ou indirecte par tous moyens ou sous

quelque forme que ce soit, à toutes entreprises et à toutes sociétés créées ou à créer, ayant le même objet ou un objet

similaire ou connexe ;

Et plus généralement toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières pouvant se

rattacher directement ou indirectement à l'objet social ci-dessus spécifié ou à tout autre objet similaire ou connexe.

La société peut recourir en tous lieux à tous actes ou opérations de quelque nature et importance qu'elles soient. dès

lors qu'ils peuvent concourir ou faciliter la réalisation des activités visées aux alinéas qui précèdent ou qu'ils permettent de sauvegarder, directement ou indirectement, les intérêts commerciaux ou financiers de la société ou des entreprises avec lesquelles elle est en relation d'affaires.

Cordialement Merci